



Les Actes

Synthèse séance plénière d'ouverture 3 Décembre 2009





Séances plénières du 3 décembre 2009

II. Séance d'ouverture : cadrage politique et stratégique

Lenia SAMUEL, Directeur Général Adjoint de la Direction Générale Emploi, Affaires sociales et Égalité des Chances, Commission européenne

La crise qui frappe l'Europe est la plus grave depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Personne, aujourd'hui, n'en sous-estime les conséquences sur l'emploi. Nous sommes entrés dans une période de récession durant laquelle les dégâts sociaux sont considérables. Après avoir créé 18 millions d'emplois entre 1997 et 2007, l'Europe pourrait en perdre 8,5 millions d'ici la fin 2010. Le taux de chômage, dans l'ensemble de l'Union, devrait passer de moins de 7 % à 10 % entre l'été 2008 et la fin 2009. Les personnes les moins qualifiées, les jeunes et les seniors en sont les premières victimes.

Dès novembre 2008, la Commission européenne a présenté un plan de relance à l'échelle européenne sans précédent si bien que l'effort de relance devrait représenter 3,5 % du PIB de l'Union en 2009 et 2010. Ce plan comporte des mesures de stimulation de l'emploi et mobilise les instruments communautaires parmi lesquels le FSE auquel les Etats membres peuvent plus facilement faire appel grâce aux mesures de simplification adoptées au cours de l'année 2009. Le Fonds Européen d'Ajustement à la Mondialisation a également été revu. Désormais, les Etats-membres peuvent le mobiliser à partir d'un seuil de 500 travailleurs concernés par un licenciement, contre 1 000 auparavant.

Nous avons mis en évidence 3 priorités auxquelles nos actions doivent répondre :

- préserver l'emploi existant, créer de l'emploi et développer la mobilité ;
- développer les qualifications et mieux satisfaire les besoins du marché du travail ;
- améliorer l'accès à l'emploi.

La Commission a également proposé d'accorder un remboursement à 100 % aux Etats-membres pour les projets relevant du FSE, pour une période de 2 ans. Malheureusement, cette proposition s'est heurtée à l'opposition d'une majorité d'Etats-membres. Elle a également proposé l'instauration du micro-crédit pour les projets à connotation sociale. Nous espérons voir aboutir cette proposition rapidement.

Dans les années à venir, la première priorité restera l'emploi. Il n'y aura pas de véritable sortie de crise tant que la situation de l'emploi ne sera pas stabilisée, autrement dit, tant qu'il n'y aura pas de création nette d'emploi. Si nous voulons revenir au taux de chômage observé en 2008, nous devons améliorer nos outils de formation professionnelle en facilitant l'accès, et offrir aux salariés la possibilité de renouveler régulièrement leurs compétences. En effet, la crise va accélérer la transition vers une société fondée sur la connaissance. Sans cette démarche, les travailleurs n'auront plus les compétences requises pour trouver du travail. Le FSE est ici un acteur de tout premier plan.

Que peut faire le FSE en France ? Pour renforcer la sécurisation des parcours professionnels et le reclassement des travailleurs victimes de la crise, il s'est engagé à hauteur de 20 millions d'euros sur 2 ans pour le financement des contrats de transition professionnelle. Il peut également soutenir de nombreuses actions, qui seront illustrées lors de cette conférence.

Notre défi, aujourd'hui, est de taille : il s'agit de sortir de la crise et de renouer avec la prospérité. Le FSE œuvrera en accompagnement des Etats-membres afin de valoriser le capital humain. Je suis certaine qu'avec les acteurs économiques et sociaux français, nous pourrions faire avancer l'Europe sociale.

Dans les mois à venir, la future stratégie «Union européenne 2020» sera discutée afin de succéder à la stratégie de Lisbonne. Le Président Barroso en a déjà présenté les grandes lignes. Il a notamment mis l'accent sur le besoin de transformer l'Union européenne en une économie sociale de marché, intégrée et durable. La consultation sur cette stratégie vient d'être lancée, autour de 3 axes stratégiques :

- créer de la valeur en se fondant sur la connaissance ;
- favoriser l'émancipation, dans des sociétés ouvertes à tous ;
- créer une économie compétitive, connectée et plus verte.



Séances plénières du 3 décembre 2009

La présente conférence permettra de nourrir ces travaux.

Bertrand MARTINOT, Délégué Général à l'Emploi et à la Formation professionnelle

En France, la situation économique est difficile. Ces difficultés sont avant tout le résultat d'une crise économique majeure. Si la France fait partie, jusqu'ici, des pays qui y ont le mieux résisté, elle a néanmoins connu une chute de son PIB de 3,2 %, niveau sans précédent. Depuis le début de la crise, elle a également perdu 500 000 emplois dans le secteur marchand. Les perspectives à court terme ne sont pas bonnes : la dégradation du chômage devrait se poursuivre pendant plusieurs trimestres, du fait des effets retardés des baisses de production.

Fort heureusement, la croissance économique est désormais un peu plus favorable et l'emploi marchand a été stabilisé au 3^{ème} trimestre 2009. Les offres d'emploi sont également reparties à la hausse au même titre que l'intérim. D'autres signaux plus diffus de la reprise apparaissent comme, par exemple, la très bonne tenue de l'apprentissage au niveau national.

A priori, nous ne serons pas confrontés, en France, à un effondrement du marché du travail. Néanmoins, le niveau de chômage devrait rester élevé pendant plusieurs trimestres, si ce n'est plusieurs années.

La crise est avant tout de nature industrielle. D'énormes besoins de reconversion des hommes et des territoires se feront donc sentir dans les années à venir. Face à cela, l'Etat français a entrepris des baisses de charges pesant sur les entreprises, développé les contrats aidés et mis l'accent sur l'activité partielle et la formation professionnelle. Il a également réformé les dispositifs de reconversion des salariés licenciés pour motif économique.

Dans ce contexte, le FSE a été un appui face à la crise. Cela peut paraître paradoxal, s'agissant d'un fonds qui accompagne les changements structurels de l'emploi et de la formation. Mais sa flexibilité lui a permis d'être une réponse à la crise en accompagnant des actions en urgence. Ses modalités ont également été assouplies.

En France, nous avons opéré une concentration du programme national FSE «Compétitivité régionale et Emploi» sur quelques priorités. Je rappelle que ce programme est déconcentré à plus de 85 % en régions. Si ses crédits ont connu une concentration sur l'exercice actuel, qui s'achèvera en 2013, les crédits régionaux ont été relativement préservés.

Face à la crise, le FSE a principalement été utilisé :

- en association avec les fonds de la formation professionnelle pour les salariés en reconversion ;
- afin de favoriser l'évolution des compétences des salariés en place ;
- afin de soutenir les personnes éloignées du marché du travail, souvent bénéficiaires des minima sociaux.

La France s'est également efforcée de mettre en place une gestion plus efficace du FSE. Je pense que nous avons, collectivement, un devoir de simplification. Nous devons rendre la gestion du FSE plus efficiente, en permettant un réajustement des programmes qu'il soutient en temps réel. Les Comités Régionaux de Suivi ont joué le jeu en la matière en proposant des réorientations des moyens financiers disponibles localement pour lutter contre le ralentissement économique. Nous avons progressivement amélioré le système PRESAGE et nous nous sommes engagé dans un processus de réduction du nombre d'organismes intermédiaires, qui sont plus de 350 dans le pays, notamment les PLIE.

A présent, nous devons évoquer la sortie de crise, qui est la raison d'être de cette conférence. Les enjeux sont énormes : faciliter les passerelles entre les secteurs économiques, cofinancer avec le FSE des actions de formation professionnelle toujours plus nombreuses, intensifier l'accompagnement des demandeurs d'emploi et faciliter le transfert de l'économie vers des secteurs d'avenir, notamment avec le «verdissement» des emplois. Le FSE peut intervenir dans tous ces domaines.